

# **Rapport sur la chaîne logistique remis au Premier ministre le 16 octobre 2019**

## Pour une chaîne logistique plus compétitive au service des entreprises et du développement durable



Patrick Daher  
Eric Hémar

Avec l'appui de  
Geoffroy Caude, ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts  
Jean-Philippe Labaronne, délégué du conseil supply chain de TLF  
Constance Maréchal-Dereu, inspectrice des finances

16 septembre 2019

## **Rapport sur la chaîne logistique remis au Premier ministre le 16 octobre 2019**

Aujourd'hui à Aulnay-sous-bois, le Premier ministre a reçu le rapport sur la compétitivité logistique en France. Il a annoncé à cette occasion les suites qu'il compte donner aux propositions formulées dans le rapport commandé à Patrick DAHER et Éric HÉMAR et intitulé « *Pour une chaîne logistique plus compétitive au service des entreprises et du développement durable* ».

Dans la continuité des travaux réalisés, une réunion s'est tenue avec le secrétaire d'État chargé des transports et les acteurs ayant participé à la réalisation de ce rapport, dont l'OTRE, pour discuter des principales propositions, à savoir :

? Une meilleure gouvernance des sujets logistiques à l'instar des Pays-Bas et de l'Allemagne à savoir une plus forte coordination des acteurs publics (création d'un comité exécutif logistique avec les principaux ministères concernés) et des acteurs privés (mise en commun par les principales associations représentatives du secteur, y compris chargeurs, des sujets stratégiques pour la filière à travers la création de la plateforme « France Logistique ») ;

? Priorisation des sujets logistiques par le gouvernement par des réunions régulières d'arbitrage d'un comité interministériel de la logistique ;

? Poursuite des logiques d'axes (Seine, Nord, Rhône...) en mettant en place les outils de coordination entre les collectivités locales (régions, agglomérations, etc.) et les opérateurs (ports, réseaux, prestataires).

? Le suivi sur six mesures à court terme permettant de donner un signal fort aux grands chargeurs que la France devient territoire « logistics friendly » (simplification passage frontière, délai de construction entrepôt, maîtrise de la fiscalité foncière, formation, compétitivité européenne du transport routier, développement des investissements numériques).

**Consultez le rapport « *Pour une chaîne logistique plus compétitive au service des entreprises et du développement durable* » en cliquant ci-dessous**